



MERCREDI DES CENDRES

5 mars 2025

Messe avec imposition
des Cendres :
à 10h30 à POUILLY et à 19h à PELTRE

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE 2025

DIMANCHE DES RAMEAUX : 12/13 avril

- * 12/04 18h à FLEURY : messe avec bénédiction des rameaux
- * 13/04 10h30 à PELTRE : messe avec bénédiction des rameaux

JEUDI SAINT : 17 avril

- * 20h à FEY : Messe de la Cène pour l'ensemble de l'archiprêtré

VENDREDI SAINT : 18 avril

- * 14h30 à CUVRY : Chemin de croix
- * 18h à POUILLY : Office de la passion

VIGILE PASCALE : 19 avril

- * 20h à MECLEUVES : Messe

JOUR DE PÂQUES : 20 avril

- * 9h30 à CUVRY et à 11h à PELTRE : Messe

NOTES SUR LE PLANNING DES MESSES

- * 12 janvier 10h30 à FLEURY : Messe des familles
- * 2 février 10h30 à CUVRY : Messe des familles
- * 9 février 10h30 à MECLEUVES : Messe de la Saint Blaise
- * 5 mars 10h30 à POUILLY et à 19h à PELTRE : Messe avec imposition des cendres
- * 9 mars 10h30 à MECLEUVES : Messe des familles
- * 23 mars 10h30 à FLEURY : Messe avec le sacrement des malades
- * 27 avril : 10h30 à POUILLY : Messe des familles

SACREMENT DES MALADES



Le sacrement des malades est destiné à aider les chrétiens confrontés aux difficultés d'une maladie grave ou de la vieillesse.

Il consiste en l'onction d'huile sur le front et en l'imposition des mains. Il apporte force, douceur, réconfort et courage d'endurer l'épreuve de la maladie.

Il y aura possibilité de recevoir
le sacrement des malades,
le dimanche 23 mars lors de la messe
à 10h30 à FLEURY



Imprimé par nos soins à 9 300 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique - Pensez au tri

PAROISSES.COM

N°112 – janvier à avril 2025

A Noël, Dieu vient à notre rencontre sous les traits d'un être fragile : un enfant. Sa présence nous rend heureux, elle colore notre vie non pas d'une couche superficielle, qui s'écarterait bien vite, mais elle colore en profondeur, elle irradie de l'intérieur, elle rend visible cet espoir qui nous anime : *Dieu nous aime*.

A Noël, nous avons de meilleurs sentiments les uns pour les autres. Avec amour, nous nous tournons vers les personnes moins favorisées. Notre cœur s'adoucît. On pardonne à ses ennemis, on se souvient de ses amis... Mais n'est-ce pas ce que nous sommes invités à vivre tous les jours de l'année ?

C'est bien cela notre vocation de chrétien : à la suite de Jésus, être attentif aux autres et mettre ainsi de la couleur dans nos vies, dans nos paroisses, dans nos villages.

En 2025, le pape François a voulu que nous vivions une année jubilaire. L'occasion de sentir, au fond de nous, cet amour infini de Dieu, cet amour qui nous pardonne, qui nous met en route, qui redonne vie et couleurs à notre existence.

Le carême qui débutera le 5 mars prochain, nous mènera à la grande fête de Pâques. Ce sera l'occasion de nous rappeler jusqu'où va l'amour infini de Dieu, jusqu'à la mort de Jésus sur la croix et sa résurrection.

Pour l'instant, les prêtres de l'archiprêtré vous souhaitent une fête de Noël illuminée de couleurs, de douceur et de paix. C'est aussi ce que nous vous souhaitons pour l'année 2025 : devenir, ensemble, les peintres d'un monde où la joie et l'amour sont plus forts que tout.

Archiprêtré de Peltre

Trois fois par an, nous souhaitons célébrer une messe pour l'ensemble de l'archiprêtré.

Pour 2025, nous avons décidé de les célébrer : le Jeudi Saint, le 17 avril à 20h FEY, le 29 juin à 10h30 la messe de fin d'année à POURNOY LA CHETIVE suivie du repas partagé et le 5 octobre à 10h30 à FLEURY la messe de rentrée. Nous souhaitons vraiment que chacun de vous se sente concerné par ces trois temps forts d'archiprêtré et puisse y participer.



Si vous souhaitez baptiser votre enfant, ou célébrer votre mariage, merci de prendre contact directement avec le curé de votre secteur.

Une préparation au mariage aura lieu pour l'ensemble de l'archiprêtré aura lieu le dimanche 26 janvier de 10h à 17h à LOUVIGNY.

En cas de décès, merci de prendre contact avec les Pompes Funèbres qui se mettront en contact avec le curé de votre secteur. Il vous recontactera pour l'organisation de la célébration.



Il n'y a pas d'âge pour recevoir le baptême ou la confirmation. De plus en plus d'adultes demandent le baptême ou la confirmation.

Le père Jean LÉ avec Patrick et Bernadette MULLER accompagnent les adultes qui décident de vivre le parcours des 3 sacrements : baptême, communion et confirmation.

Pour la préparation à la confirmation des ados, dès la 5^{ème}, c'est l'abbé Michel BOVY qui s'en occupe pour l'ensemble de l'archiprêtré.

Si vous vous posez des questions pour recevoir un sacrement, n'hésitez pas à contacter le curé de votre paroisse qui vous mettra en contact avec les personnes concernées.

Pour tous renseignements vous pouvez venir à une permanence :

POUR COTE ET SEILLE

+ au presbytère de FEY 11 rue de l'abbé Marchal - les samedis de 10h30 à 11h30 ou contacter le père Jean LÉ 06.78.65.80.52 paroissescoteetseille@gmail.com

POUR LES SECTEURS DE PELTRE ET CUVRY

+ prendre contact avec l'abbé Michel BOVY

au 45 rue de Chesny, à PELTRE 07.67.00.02.82 paroisses.vincentetpierre@gmail.com

POUR LES SECTEURS DE VERNY SOLGNE et LOUVIGNY

+ au presbytère de POURNOY LA GRASSE 16 rue Principale - 03.87.52.79.92
les samedis de 10h30 à 11h30 paroissesverny@gmail.com
ou contacter l'abbé Luc BARRE au 06.51.37.88.27

Site de l'archiprêtré : cathopeltre.fr / Page Facebook : [archiprêtré de Peltre](https://www.facebook.com/archiprêtre.de.Peltre)

Planning des
messes de
janvier à
avril 2025

	Communauté de paroisses Notre Dame des Côtes				Communauté de paroisses Saint Christophe en Seille				Communauté de paroisses Saint Léon Ignace Mangin de Verny					Communauté de paroisses Saint Malcou de Louvigny					Communauté de paroisses Saint François d'Assise du Cheval Blanc					Communauté de paroisses St Vincent de Paul			Communauté de paroisses du Val St Pierre	
	FEY	MARIEULLES	LORRY	MARDIGNY	POURNOY LA CHETIVE	POMMERIEUX	SILLEGNY	CHEMINOT	VERNY	POURNOY LA GRASSE	CHERISEY	ORNY	PONTOY	LOUVIGNY	SAINT JURE	ALEMONT	PAGNY LES GOIN	GOIN	SOLGNE	BUCHY	SAILLY ACHATEL	SECOURT	LIEHON	FLEURY	POUILLY	CUVRY	PELTRE	MECLEUVES
S. 04 janvier																	18h								18h			
D. 05 janvier		10h30							9h											10h30							10h30	
S. 11 janvier					18h								18h															
D. 12 janvier															10h30							10h30		10h30				
S. 18 janvier																18h										18h		
D. 19 janvier								10h30	9h										10h30									10h30
S. 25 janvier												18h																
D. 26 janvier	10h30													10h30								10h30			11h		9h30	
S. 01 février						18h																						
D. 02 février									9h											10h30						10h30		
S. 08 février													18h											18h				
D. 09 février		10h30																10h30					10h30					10h30
S. 15 février															18h										18h			
D. 16 février					10h30				9h										10h30								10h30	
S. 22 février		18h										18h																
D. 23 février														10h30							10h30					9h30		11h
S. 01 mars							18h										18h											
D. 02 mars									9h													10h30		11h			9h30	
M 05 mars								19h30											18h30						10h30		19h	
S. 08 mars																18h												
D. 09 mars	10h30									10h30										10h30								10h30
S. 15 mars																		18h								18h		
D. 16 mars						10h30			9h														10h30				10h30	
S. 22 mars			18h												18h													
D. 23 mars											10h30										10h30				10h30			
S. 29 mars															18h													
D. 30 mars					10h30							10h30							10h30							11h		9h30
S. 06 avril																	18h											
D. 07 avril		10h30							9h											10h30						11h	9h30	
S. 12 avril										18h														18h				
D. 13 avril						10h30								10h30								10h30					10h30	
J. 17 avril	20h	Jeudi saint : Messe de la Cène, pour l'ensemble de l'archiprêtré à Fey à 20h																										
V. 18 avril			15h		20h						20h								15h						18h	14h30		
S. 19 avril		20h															20h30											20h
D. 20 avril							10h30	10h30											10h30							9h30	11h	
S. 26 avril													18h30															
D. 27 avril				10h30												10h30					10h30				10h30			

A partir de Pâques jusqu'à la Toussaint les messes du samedi soir seront célébrées à 18h30

Pas de messes dans les églises de CHESNY et VIGNY en raison des fissures dans les édifies.